

## CONSEIL DE QUARTIER SAINT-MARTIN

### Réunion du 26 novembre 2019

#### 1) Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Bernadette BENAITEAU se propose pour tenir ce rôle.

#### 2) Validation du compte-rendu de la dernière réunion

Les membres du Conseil de Quartier valident à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 22 octobre 2019.

#### 3) Point sur l'étude d'aménagement aux abords de l'école Paul Bert

David CAVIGNAC explique que l'avancée de ce dossier est compliquée pour plusieurs raisons :

- comme cela a été vu précédemment, la clôture ne se trouve pas dans la zone AVAP relevant de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Toutefois, ce n'est pas le cas pour l'entrée de l'école qui se trouve dans le périmètre réglementé. La modification de l'entrée a donc été soumise à l'ABF :
  - ➔ pour l'harmonie du site, l'ABF a préconisé d'utiliser des moellons pour le muret de la clôture, à la place du muret en agglos et de réaliser un portillon similaire à celui de l'école. Les moellons qui seront démolis à l'entrée de l'école pourraient être utilisés pour le muret
  - ➔ le montant des travaux de gros-oeuvre pour la clôture (maçonnerie et clôture en panneaux métal) est estimé à 20 000€ TTC et à 250€ TTC de fournitures pour la réalisation du portillon en régie
- la partie école, démontage et remontage du portail pour la création d'un parvis d'entrée n'est pas encore programmée ce qui remet en question le démarrage des travaux de clôture. Des solutions techniques et la période propice sont à étudier avec le directeur de l'école pour la durée des travaux, peut-être pendant les vacances scolaires...
- la décision de détruire le bâtiment inoccupé au droit du futur parking vient d'être prise. Cette destruction fera partie d'un marché de démolition global sur plusieurs sites de la Ville. Le retour des offres étant attendu en fin d'année, la démolition pourrait être envisagée en janvier 2020, sauf s'il s'avère que le bâtiment contient de l'amiante, car dans ce cas la procédure nécessaire pourrait retarder les travaux
  - ➔ suite à cette démolition, il faudra empierrer la zone sur une hauteur de 40 cm pour avoir le même niveau de plateforme avec le parking et une continuité avec l'espace public
  - ➔ une clôture sera à reconstruire au droit du bâtiment démolé car c'est le mur du bâtiment qui assure la clôture avec la propriété voisine
- les coûts sont estimés à environ 44 000€ pour les travaux de terrassement préparatoires du parking et à 12 000€ pour le traitement de surface du parking provisoire.

Jean-François VALEGEAS précise que même si tous les travaux ne sont pas réalisés en mars, cela va suivre.

#### 4) Mise au point de l'aménagement du terrain près du lavoir

- Christian LACROIX a présenté le projet du Conseil de Quartier à la Commission d'Aménagement du Territoire le 24 octobre dernier
  - ➔ il indique que l'ensemble du projet a enthousiasmé les élus de la commission
- les premières maquettes des panneaux de signalétique, sont visionnées :
  - ➔ dans un premier temps l'ensemble des techniciens (associations et Ville) vont étudier cette version des maquettes pour la faire évoluer
  - ➔ leurs propositions seront étudiées dans un deuxième temps par un groupe de travail formé de Conseillers de Quartier : Colette ANCELIN, Bernadette BENAITEAU, Viviane ESCALIER, Christian LACROIX, Marie-Laure MAGDELAINE, Katia VALEGEAS, Marianne GANTIER et Ghislaine DESQUINES qui en communiquera la date ultérieurement
  - ➔ le Conseil de Quartier retient la couleur verte comme dominante pour l'ensemble de la signalétique
- la liste des noms proposés pour le site lors du dernier Conseil de Quartier est montrée
  - ➔ le Conseil de Quartier retient «Espace Naturel Saint-Martin»
- Le budget global pour ce projet devrait se situer autour de 12 600€ TTC
  - ➔ les membres du Conseil de Quartier approuvent le montant.

#### 5) Réparation du sol des jeux rue de Constantine

- le montant de la réparation du sol est estimé à 858€ TTC par l'entreprise qui a réalisé les travaux :
  - ➔ les Conseillers de Quartiers sont d'avis que cette réparation est indispensable car l'espace est fréquenté par de nombreux enfants accompagnés des parents, des assistantes maternelles... Ils donnent leur accord pour inscrire ce montant au budget 2019 du Conseil de Quartier.

#### 6) Organisation pour la décoration du sapin de Noël par des Conseillers de Quartier

Un sapin va être installé prochainement par les services de la Ville devant le parvis de l'église St-Martin :

- le Centre Social de la Passerelle met en place son animation de Noël le 14 décembre
- pour des raisons de météo défavorable, il semble difficile cette année de mobiliser les écoles du quartier
- le Conseil de Quartier choisit de décorer le sapin le vendredi 13 décembre à 18h00
  - ➔ avec les Conseillers de Quartier et les personnes qui souhaiteraient participer
  - ➔ deux affiches A3 seront posées sur le site pour annoncer cette manifestation
  - ➔ ce moment se terminera par un verre et quelques mets préparés par les participants pour se réchauffer.

## 7) Informations et questions diverses

- La Ville de Cognac a décidé de mettre en place un dispositif de vidéo protection afin d'améliorer la sûreté des personnes, la sécurité des biens et de lutter contre les actes de malveillance. Le Conseil Municipal a approuvé la charte d'éthique relative à la vidéo protection le 3 octobre dernier.  
Un comité d'éthique se met en place, il sera composé d'élus de la majorité, de l'opposition et également d'acteurs de la société civile :
  - ➔ dans ce cadre, le Maire propose qu'il comprenne un représentant de chaque Conseil de Quartier. Une réunion est prévue dès la mise en place de la première phase de caméras (début 2020) et ensuite à un rythme de deux réunions par an
  - ➔ Colette ANCELIN indique qu'elle souhaite prendre part à ce comité d'éthique
- les vœux du Maire à la population auront lieu le 6 janvier à 19h00 et le 9 janvier à 14h00 pour ceux aux seniors
  - ➔ une invitation sera transmise ultérieurement aux Conseillers de Quartiers
- afin de protéger le bâtiment qui abritait l'hôpital, l'Établissement Public Foncier (EPF) a lancé la réfection de la toiture et la fermeture des fenêtres
- le bilan financier des animations d'été 2019 fait par les services de la Ville, fait ressortir :
  - ➔ un coût de 560€ pour les dépenses externes de l'animation à St-Martin (karaoké-flyers) et la valorisation des prestations réalisées par la Ville (agents et matériel) est de 2 600€.

### Réponses à des questions précédentes :

- boulevard Oscar Planat,
  - ➔ la végétation qui débordait sur le trottoir en face de la rue de Montesquieu a été coupée suite à l'intervention des services techniques
  - ➔ la mise en zone 30 de l'axe est à l'étude, elle va prendre du temps du fait de compétences partagées entre le Département, l'Agglo et la Ville, le dossier est complexe et les aménagements en accompagnement de la zone seraient en totalité à charge de la Ville
  - ➔ pour la question sur la ligne médiane, la réglementation ne prévoit plus de lignes médianes en agglomération, car il a été constaté que les lignes médianes produisent un sentiment de sécurité qui agit inversement sur la baisse de la vitesse.

### Questions diverses :

- rue Émile Roux, un sentiment d'abandon est signalé en ce qui concerne l'état de la rue ; Qu'est-il envisagé comme travaux ou pour l'entretien ?
  - ➔ JeanFrançois VALEGEAS et David CAVIGNAC expliquent qu'il y a eu une réunion à ce sujet dernièrement avec tous les opérateurs. Il n'est pas envisagé de budget pour le moment; C'est une réflexion à partager avec les riverains et les services après mars 2020, pour un projet conséquent sur ce secteur (abattage des arbres, mise en sens unique, traitement du stationnement et des trottoirs...)
- abords de l'église St-Martin, une habitante fait remarquer :
  - ➔ que des papiers et des canettes sont régulièrement éparpillés sur le trottoir et dans le massif qui longe la rue Basse serait-il possible de mettre une poubelle ?
  - ➔ qu'il y a eu un problème de clé l'été dernier au niveau de la sacristie : David CAVIGNAC répond que l'église St-Martin est un bâtiment public appartenant à la commune. Tout événement survenant dans cet édifice doit faire l'objet d'une déclaration auprès des services techniques de la Ville.

La prochaine réunion du Conseil de Quartier se tiendra :  
le **mardi 14 janvier 2020 à 19h00** à la Maison de Quartier rue de Marennes.  
Elle se terminera par un moment convivial avec le partage de la galette.

\*\*\*\*\*

**Membres du Conseil de Quartier présents :** Colette ANCELIN, Bernadette BENAITEAU, Viviane ESCALIER, Nicole GAZEAU, Albert GUET, Christian LACROIX, Éliane LARGEAU, Michèle LEONARD, Marie-Laure MAGDELAINE, Katia VALEGEAS.

**Membres du Conseil de Quartier excusés :** Bernadette DELPECH, Mathieu DESPLANQUES, Didier LOMBARD, Sandrine POMMAY.

**Participaient également :**

Jean-François VALEGEAS (Maire-Adjoint chargé du domaine public), David CAVIGNAC (responsable service Études et Travaux/commande publique Ville), Marianne GANTIER (Élue référente du quartier St-Martin), Ghislaine DESQUINES (service Démocratie Locale-Agenda 21).